

L'Accord de coopération économique Canada-Thaïlande, conclu en juillet 1988, vise expressément à compléter le programme d'aide du Canada en Thaïlande. À cette fin, il fournit un cadre de coopération à long terme en matière d'économie, de commerce et de développement, ainsi qu'un mécanisme de transition vers une relation bilatérale basée sur la collaboration et non sur l'aide.

Le programme de l'ACDI en Thaïlande est maintenant axé sur l'établissement de liens entre les institutions et le perfectionnement des ressources humaines; la mise en valeur du secteur privé; la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Les sommes versées dans le cadre du Programme bilatéral sont passées de 6,4 millions en 1983-1984 à 25 millions en 1990-1991.

Au cours des cinq premières années, l'aide consentie à la Thaïlande par le Canada avait principalement pour objet de venir en aide aux personnes défavorisées en milieu rural. Jusqu'à présent, environ 70 millions de dollars ont été affectés à des projets d'auto-assistance dans des villages situés dans des zones défavorisées désignées. La plupart de ces projets en sont aux dernières étapes de réalisation, quoique certains d'entre eux puissent nécessiter ultérieurement un appui soutenu.

Deux importants projets de développement en milieu rural consolideront les efforts dans ce secteur. Il s'agit du projet II d'aménagement rural intégré, mené avec la participation de la collectivité, et de l'institut local de développement. Ce dernier bénéficiera du patronage de la Couronne et fournira des conseils au gouvernement thaïlandais concernant ses politiques et programmes d'aménagement rural.

Liens institutionnels et perfectionnement des ressources humaines

Pour répondre aux nouveaux besoins en personnel et en formation qui procèdent de la restructuration économique de la Thaïlande, environ 70 millions de dollars ont été expressément alloués aux programmes en faveur de la gestion et d'institutions du secteur public. Parmi ces initiatives figurent le programme de bourses Rattanakosin et deux importants programmes concertés Thaïlande-Canada visant à soutenir des organismes centraux qui s'occupent des politiques relatives aux ressources humaines et du perfectionnement de ces ressources.

Membre associé de l'OMEASE (Organisation des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est) depuis 1988, le Canada a contribué à la mise sur pied de projets communautaires intégrés de perfectionnement des ressources humaines dans la région. En 1990, grâce au parrainage de l'ACDI (8,3 millions de dollars canadiens), la phase II de la coopération entre l'OMEASE et le Canada débutait. Il est à prévoir que le fait d'encourager les liens institutionnels entre les centres de l'OMEASE et les universités et collèges canadiens, de fournir de l'aide technique et d'offrir de la formation renforcera les capacités institutionnelles des centres de l'OMEASE et leurs moyens de gestion stratégique pendant la deuxième phase de la coopération.

Développement du secteur privé

Compte tenu des nouvelles politiques de la Thaïlande et de l'industrialisation accrue du pays, le Canada consacrera environ 36 millions de dollars à des programmes visant à favoriser la mise en valeur du secteur industriel thaïlandais. Le programme de développement industriel s'articule autour du Programme de collaboration interentreprises, qui vise à mettre en valeur le secteur industriel thaïlandais et à accroître la collaboration, le nombre des coentreprises et le commerce entre les secteurs privés thaïlandais et canadien. De plus, ce programme jette les bases de partenariats durables à caractère industriel. L'aide aux PME du Nord et du Nord-Est de la Thaïlande est également un élément important des deux programmes susmentionnés.

Parallèlement, le Programme de coopération industrielle de l'ACDI complète efficacement les efforts en faveur du commerce déployés dans le cadre du Programme bilatéral. Le Programme fournit actuellement une aide d'environ deux millions de dollars par an aux entreprises canadiennes qui cherchent à décrocher des contrats importants ou à conclure des ententes de coentreprise ou d'autres ententes commerciales en Thaïlande. L'aide financière accordée aux sociétés canadiennes sert aux études de lancement, de viabilité et de faisabilité visant des projets d'immobilisations. Elle sert également à financer des missions d'investissement et des séminaires sur les activités commerciales. Grâce à ces deux programmes, les efforts de collaboration des entreprises thaïlandaises et canadiennes sont étayés d'une aide financière appréciable.